

« On n'est pas à l'abri d'un événement extrême »

Le littoral manchois est scruté depuis presque trente ans par l'Université de Caen. Le recul de la côte y est parfois spectaculaire. C'est l'intensification de la force des vagues qui inquiète le plus.



Franck Levoy. | PHOTO: ARCHIVES OUEST-FRANCE

1 2 3 4 5 6 7 8

Entretien

Franck Levoy, professeur à l'Université de Caen (département biologie et sciences de la Terre) et au Centre de recherches en environnement côtier de Luc-sur-Mer.

À quand remontent vos études sur le littoral de la Manche ?

Nous avons commencé à étudier la côte ouest en 1991. Puis le nord et l'est du Cotentin à partir de 1996. Nous avons donc plus vingt ans de recul.

Quel est l'état des lieux sur la côte Ouest ?

Le premier constat est une très grande variabilité du recul du trait de côte, selon les zones concernées. La côte avance parfois, mais l'érosion domine. Le recul est exceptionnel à certains endroits : 100 m à la pointe de Saint-Germain-sur-Ay, 200 m à Montmartin-sur-Mer, une quarantaine de mètres à Gouville-sur-Mer, où tout s'est englouti depuis 2007.



Au nord de Coutainville, le secteur de la Poulette est protégé par des garivelles et des pieux. | PHOTO: OF

au niveau d'Utah beach. Le recul y est de 15 m en une vingtaine d'années. Excepté ce point sensible, le reste se comporte plutôt bien, avec une avancée de 5 à 10 m.

Quel est le risque dans la baie des Veys ?

Les risques de submersion sont liés à des ruptures de digues. Ces digues sont parfois très anciennes et peu solides. Il y a toujours des risques, en cas de fort coup de vent conjugué à des grandes marées.

Le Nord-Cotentin est plus stable ?

Globalement, oui, à l'exception d'une quinzaine de mètres à Urville-Nacqueville.

Que disent les projections dans la Manche à l'horizon 2030 ?

Les mesures de marée de Saint-Malo et de Cherbourg montrent une hausse du niveau de la mer au rythme d'1 ou 2 mm par an. C'est plutôt les fourchettes basses des prévisions à

Jusqu'à présent, on s'en est à peu près bien tiré. Mais nous ne sommes pas à l'abri d'un événement extrême, une grande marée d'un coefficient de 120 conjuguée à une tempête de 150 km/h. Cela peut arriver.

Votre travail a-t-il fait bouger les lignes ?

Les sites sensibles actuels l'étaient déjà il y a vingt ans. Dès 1990, les grandes tempêtes ont permis de lancer des études de défense contre la mer. Depuis, la sensibilité environnementale s'est développée. On ne va pas forcément toucher aux zones enrochées tout de suite, quand il y a des forts enjeux économiques et des biens. Mais des réflexions sont engagées pour se retirer du littoral, à la communauté de communes de Coutances notamment. Des règles d'urbanisme existent déjà, il faut maintenant les intégrer dans la pratique.

